

Séance du 7 avril 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Lacassagne à M. Salducci, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Belbaraka à Mme Destin, Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray, M. Boutonnet à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : Mme Destin.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ENFANCE-JEUNESSE ET EDUCATION – Travaux d'aménagement et de réhabilitation dans les écoles publiques – Programme 2016 – Dépôt des autorisations d'urbanisme.

La Ville de Bayonne a programmé pour cette année 2016 des opérations de travaux dans ses écoles nécessitant le dépôt de permis de construire ou de déclarations préalables de travaux.

Ces autorisations d'urbanisme concernent notamment les opérations suivantes :

- Ecole maternelle Charles Malégarie :
 - création d'une classe « toute petite section » nécessitant la réalisation d'un accès indépendant et induisant une possible modification de la façade.

- Ecole maternelle du Petit Bayonne :
 - réhabilitation de l'ancien logement de concierge en vue de la création de locaux visant à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et d'accueil des enfants (création d'une salle des maîtres, amélioration du dortoir,...) ;
 - création d'un préau extérieur avec reprofilage de la cour ;
 - mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

- Groupe scolaire du Grand Bayonne :
 - création d'un réfectoire indépendant pour les maternelles et adaptation de l'office cantine ;
 - traitement des façades.

- Ecole maternelle de Lahubiague :
 - réfection complète de la couverture.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme réglementaires correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.